



ACCUEILS PERI et EXTRASCOLAIRES

PROJET PEDAGOGIQUE 2023 / 2024

Emilie PHAM

Responsable du service enfance et scolaire

Table des matières

1. Présentation générale	2
a) Situation géographique	2
b) Situation historique	2
c) Statuts	3
d) Caractéristiques du public accueilli	3
2. Les accueils péri-extrascolaires	4
b) Les inscriptions	4
c) Les locaux	4
d) Le matériel	5
e) Les repas	5
f) L'équipe	5
g) Le personnel d'office	5
h) Le public	5
3. Rappel du Projet Educatif Local (PEL)	6
Ligne directrice 2022/2023	6
4. Les objectifs généraux du Projet Pédagogique	6
a) Favoriser la cohésion d'équipe	6
b) Assurer le bien-être de l'enfant	7
c) Renforcer la socialisation	8
d) Favoriser l'épanouissement de l'enfant	8
e) Impulser un comportement éco- citoyen	9
5. Les projets d'animation	9
a) Objectifs	9
b) Calendrier prévisionnel des actions 2022-2023	10
6. Le fonctionnement	12
a) Journées-types	12
• Lundi, mardi, jeudi et vendredi	12
b) Partenariat avec les familles	14
c) Les méthodes pédagogiques	15
d) Evaluation	15
7. Les rôles de chacun	17
a) Le responsable du service enfance	17
b) Les animateurs	17
8. Le protocole sanitaire – Crise COVID 19	18

Introduction

Notre mission est de permettre aux enfants de s'épanouir à l'intérieur d'un cadre fixé par l'adulte. Ce cadre est nécessaire afin de leur garantir la sécurité physique et morale dont ils ont besoin pour grandir dans notre société. Mais il est aussi de notre devoir de mettre en place un fonctionnement permettant à l'enfant de faire des choix, de le responsabiliser afin de le rendre plus « libre » et plus autonome. Il tient compte de l'âge de l'enfant et de ses capacités motrices et intellectuelles, pour qu'il puisse grandir à son rythme.

Le projet pédagogique des accueils périscolaires reprend les orientations principales du projet éducatif local formulé par la municipalité. Il est rédigé par l'équipe de direction et porté à la connaissance de l'équipe d'animation. Ce document est donc une formalisation des différents objectifs à tenir pendant l'année, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Il s'agit du document de référence qui lie toute l'équipe d'animation. La vie sur un accueil collectif de mineurs ne s'improvisant pas, ce projet est la trame que nous allons suivre pour fonctionner et organiser les différentes activités proposées.

Le projet pédagogique n'est pas figé et pourra faire l'objet d'adaptations. Il constitue une base de travail que chacun doit s'approprier. Tous les membres de l'équipe s'engagent à le respecter afin de favoriser la cohésion d'équipe.

Il sera évalué à la fin de l'année scolaire en terme quantitatif et qualitatif.

1. Présentation générale

a) Situation géographique

La commune s'étend sur 6km d'Est en Ouest et occupe une situation particulièrement remarquable. Son hameau de Boisy culmine à 733m. Elle domine et offre une vue imprenable sur le lac Léman.

L'espace naturel (forêts) et semi-naturel (terres agricoles) tient une place importante sur les 1330ha que compte le territoire communal occupé par 1509 habitants au dernier recensement.

La vie économique de la commune repose essentiellement sur l'agriculture avec des produits variés et de qualité.

La commune fait partie du Canton de Sciez et de l'intercommunalité de Thonon Agglomération.

b) Situation historique

C'est grâce à la découverte de tombeaux dont la réalisation a été attribuée aux Allobroges ou aux Burgondes et de pièces de monnaie romaines que l'on peut affirmer que la colline de Boisy est habitée depuis des temps très anciens.

Au Moyen-Âge, Ballaison est le centre féodal et administratif du mandement qui s'étend sur toutes les communes environnantes. C'est en 1138 qu'apparaît le nom de Pierre de Ballaison pour la première fois. Les comtes de Genève installent un châtelain après avoir acquis la suzeraineté du lieu.

Au début du XVIème siècle, Claude de Ballaison réunit tous les avoirs de sa famille et devient alors propriétaire des deux châteaux ainsi que du mandement de Ballaison.

Fin XVIIème, la seigneurie Ballaison-Thénières devient la propriété de la famille Boigne. En 1864, le comte de Boigne fait construire l'actuel château de Thénières sur les ruines de la forteresse.

Au cours du XVIIIème siècle et début XIXème, c'est l'exode provoqué par une situation économique misérable. C'est en raison de l'arrivée de familles italiennes que la population augmentera par la suite.

En 1820, la famine qui sévit fait de très nombreuses victimes. Une Mission de Salut public est alors créée pour la distribution des denrées nécessaires à la survie des habitants.

c) Statuts

Depuis la rentrée 2017, la gestion municipale des accueils péri-extrascolaires est prise en charge par la commune de Ballaison.

Les accueils péri-extrascolaires sont soumis aux réglementations du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (SDJES).

Organisateur : 074ORG0700

Mairie de Ballaison, 79 route des Fées, 74140 BALLAISON

N° d'enregistrement : 0740700CL000119

Le service enfance répond à une nécessité sociale, mais aussi à une volonté de la commune d'instaurer une réelle politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

d) Caractéristiques du public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 2,5 à 12 ans et scolarisés.

Chaque enfant a son caractère propre et des capacités individuelles. C'est pourquoi chaque animateur devra s'ajuster et tenir compte des caractéristiques de son public pour proposer des animations adaptées et respecter les compétences de chacun.

Enfants de 3 à 6 ans :

- Imaginaire : ils ressentent un besoin d'identification et d'affectivité
- Dynamisme : ils éprouvent un besoin physique très important et sont en mouvement perpétuel
- Découverte de soi et des autres : ils découvrent la socialisation avec des débuts parfois difficiles et sont égocentriques
- Ils apprennent les codes et règles de vie en collectivité
- Ils découvrent leur corps, les deux sexes avec leurs différences sans grande pudeur
- Ils sont dans le plaisir immédiat et n'arrivent pas à se projeter dans le temps

Enfant de 6 à 12 ans :

- Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises
- Concentration et mûrissement
- Âge du sérieux
- Contrôle croissant des réactions émotives
- Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis
- Dispersion et turbulence
- Âge du déséquilibre
- Curiosité
- Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe, Importance du leader
- Besoin de valorisation et d'affirmation de soi
- Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons

- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition
- Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées.

2. Les accueils péri-extrascolaires

a) Le fonctionnement

La Pérés'cool est située au 25 chemin de l'Eglise à Ballaison.

Les capacités d'accueil sont réparties comme suit :

- Accueil Périscolaire du matin et du soir : 45 enfants âgés de 2,5 à 12 ans,
- Restaurant Scolaire : 96 enfants,
- Accueil périscolaire des mercredis et extrascolaire durant les vacances scolaires : 45 enfants âgés de 2,5 à 12 ans scolarisés dont 25 enfants de -6 ans.

Les accueils périscolaires fonctionnent de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ainsi que de 8h00 à 18h30 les mercredis.

La pause méridienne se déroule de 11h45 à 13h45 au restaurant scolaire, situé au sein de la Pérés'cool ainsi que dans les cours de récréation des écoles élémentaire et maternelle du village.

L'accueil du soir se déroule de 16h30 à 18h30 au sein de la Pérés'cool.

L'accueil extrascolaire ouvre du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 au sein de la Pérés'cool, durant les vacances d'automne, d'hiver, d'avril, de juillet et les deux dernières semaines d'août.

b) Les inscriptions

Les inscriptions sont centralisées à la Pérés'cool. Pour ce faire, les parents ont un dossier unique à remplir par famille, allégeant ainsi leur démarche. Pour les réinscriptions, une attestation sur l'honneur est à compléter et signer. Toutes les informations et documents sont disponibles sur le site de la mairie : <http://ballaison.fr>.

c) Les locaux

L'accueil des enfants a lieu au sein de la Pérés'cool qui est constitué de :

- un hall d'entrée
- un bureau de direction
- deux salles d'activités dont une en mezzanine (réservée au plus de 6 ans)
- un coin lecture
- une salle de stockage du matériel pédagogique (ancien dortoir)
- une salle de restaurant scolaire
- un office
- des sanitaires
- un local de stockage de matériel d'entretien
- un local technique
- un préau abrité
- un jardin clôturé

L'accueil des enfants d'âge maternel les mercredis et les vacances peut également se dérouler sur certains temps au sein de l'école maternelle, qui est composée de :

- une salle de motricité
- des sanitaires
- une cour de récréation
- une salle de classe
- un dortoir

d) Le matériel

Le matériel des accueils péri et extrascolaires permet de mener à bien tout type d'activités :

- Matériel pour les activités manuelles,
- Matériel pour les jeux extérieurs,
- Matériel pédagogique (livres pour enfants, musiques...)
- Jeux de société, cartes, puzzles, jeux de construction....

e) Les repas

Les repas du restaurant scolaire sont préparés et livrés en liaison chaude chaque matin, par une société extérieure. Ses engagements consistent à développer le goût des enfants en alliant équilibre alimentaire et sécurité tout en veillant au respect des normes d'hygiène.

Les menus proposés répondent aux règles diététiques en vigueur. Leur composition respecte les recommandations du Programme National Nutrition Santé. La société privilégie les produits de saison issus de circuits courts pour tous leurs menus. Chaque plat livré respecte les poids et grammages définis par la loi du Groupe d'Étude des Marchés de la Restauration Collective et Nutrition. Des repas « sans viande » sont proposés aux enfants en remplacement des menus carnés.

Les goûters sont également fournis par le prestataire.

f) L'équipe

L'équipe d'animation est composée de 7 adultes :

- 1 responsable titulaire du BPJEPS LTP,
- 1 adjointe de direction stagiaire du BAFD et diplômée du BAFA,
- 3 animateurs titulaires du BAFA ou équivalent,
- 2 ATSEM titulaires du CAP petite enfance.

g) Le personnel d'office

- 1 agent d'entretien pour assurer le nettoyage de la Péris'cool,
- 1 agent de restaurant scolaire pour le service.

Le personnel d'office est placé sous l'autorité du responsable des services Enfance et Scolaire.

h) Le public

Les enfants accueillis sont âgés de 2,5 ans scolarisé à 12 ans.

3. Rappel du Projet Educatif Local (PEL)

Les principales priorités du projet éducatif local sont la continuité éducative, la cohérence et la qualité du temps de vie de l'enfant.

Les objectifs éducatifs sont :

- **Respecter le rythme personnel de l'enfant en adaptant des temps de repos et la meilleure articulation possible entre les temps scolaires et périscolaires,**
- **Accompagner l'enfant avec bienveillance dans l'intégration des règles de vie sociale en favorisant l'émergence d'une démarche citoyenne,**
- **Accompagner l'enfant pour favoriser l'estime et la connaissance de soi et développer la créativité et l'imagination.**

Ligne directrice 2023/2024

Le service enfance a établi un fil conducteur dans le but de favoriser les projets transversaux notamment avec la bibliothèque municipale, le CCAS de la commune, la MJC Chablais et les associations locales et de développer des partenariats avec d'autres accueils de loisirs avoisinants.

En effet, le fait de mutualiser les moyens existants (personnels, locaux) sur la commune permet de créer et de proposer une offre d'animation variée et de plus grande qualité aux enfants fréquentant la structure ainsi qu'auprès de la population ballaisonnaise.

La Pérés'cool s'inscrit dans une démarche écocitoyenne avec la mise en place de poubelles de tri, du compostage des aliments.

4. Les objectifs généraux du Projet Pédagogique

a) Favoriser la cohésion d'équipe

- **Responsabiliser chaque animateur**
 - Etablir ensemble les règles de vie de la structure,
 - Créer en groupe des plannings d'activités,
 - Permettre à chacun d'être force de propositions.
- **Valoriser le travail de chaque animateur**
 - Assurer un suivi individuel tout au long de l'année,
 - Permettre à chacun de créer son propre projet personnel dans l'année,
 - Organiser des événements où chaque animateur est au cœur du projet (expositions, spectacles, kermesses...)
- **Assurer une formation tout au long de l'année**
 - Organiser des bilans réguliers,
 - Proposer des formations thématiques,
 - Assurer une progression individuelle.
- **Créer du lien**
 - Organiser des moments conviviaux (jeux, débats, sorties...),
 - Proposer des moments d'échange lors de réunions hebdomadaires.

b) Assurer le bien-être de l'enfant

• Assurer la sécurité de chacun, c'est :

- Adopter une attitude sécurisante et préventive quant aux risques et aux dangers,
- Respecter le taux d'encadrement en accueil périscolaire d'un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 18 enfants pour les plus de 6 ans, dans le cadre du PEDT,
- Respecter le taux d'encadrement en accueil périscolaire les mercredis d'un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 14 enfants pour les plus de 6 ans, dans le cadre du PEDT,
- Respecter le taux d'encadrement en accueil extrascolaire d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 12 enfants pour les plus de 6 ans,
- Tenir à jour dans chaque groupe la liste de présence des enfants,
- Faire l'appel nominatif des enfants et les compter régulièrement,
- Être vigilants quant à la santé des enfants (hydratation, protection solaire, PAI, allergies),
- Soigner les enfants et tenir à jour le registre d'infirmerie,
- Être présents auprès des enfants et toujours savoir où ils sont,
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités, utiliser du matériel adapté.

• Garantir un climat affectif sécurisant

- Déterminer des animateurs référents dans chaque groupe,
- Donner des repères fixes (toujours la même salle, règle de vie et journée type),
- Décloisonner les groupes à effectifs élevés,
- Être à l'écoute des besoins (rassurer, reconforter...),
- Faire le lien avec les parents,
- Personnaliser les salles,
- Répondre au besoin de vivre plusieurs niveaux relationnels (seul, en petit groupe et grand groupe...)

• Respecter le rythme de vie de l'enfant

- Alternier les temps d'activités calmes et d'activités plus physiques,
- Laisser des moments de jeux libres,
- Proposer des activités d'intérieur et d'extérieur,
- Donner la possibilité de se reposer,
- Être vigilants aux signes de fatigue (repli sur soi, agressivité...),
- Faire un retour au calme avant et après le repas.

• Favoriser une bonne hygiène

Hygiène corporelle :

- S'assurer que les enfants passent aux toilettes régulièrement,
- Se laver souvent les mains,
- Être vigilants aux parasites (poux).

Hygiène alimentaire :

- Être attentifs à l'équilibre des repas,
- Encourager les enfants à goûter à tout,
- Inciter à boire souvent de l'eau.

c) Renforcer la socialisation

- **Apprendre à vivre en collectivité**
 - Définir avec les enfants des règles de vie, de sécurité et d'hygiène,
 - Afficher les règles de vie dans chaque groupe,
 - Insister sur les notions de respect (de soi, des autres, des locaux, du matériel, de l'environnement),
 - Refuser la violence sous toutes ses formes.
- **Encourager l'esprit d'entraide, de solidarité, du sens du partage**
 - Faire vivre le groupe,
 - Organiser des jeux collectifs, de coopération,
 - Mettre en place un projet de groupe (par le biais du projet d'animation),
 - Organiser des rencontres, des temps d'échange avec d'autres enfants/jeunes et d'autres publics.
- **Favoriser la citoyenneté**
 - Organiser des moments de bilans,
 - Prendre en compte la parole de l'enfant (conseils d'enfants, débat, vote...),
 - Mettre en place des outils écrits de bilans.
- **Responsabiliser l'enfant**
 - Le faire participer aux tâches de la vie quotidienne (préparer le goûter, débarrasser la table, ranger et nettoyer),
 - Responsabiliser les plus grands en soutien des plus petits,
 - Le responsabiliser par rapport à son comportement.
- **Impliquer l'enfant dans la vie de la commune**
 - Proposer des actions ponctuelles en direction de l'enfance et des familles de Ballaison,
 - Participer à des événements organisés sur la commune,
 - Communiquer sur les projets de la Péris'cool.

d) Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- **Favoriser le jeu**
 - Mettre en place des moments de jeux libres et autonomes,
 - Organiser des espaces de jeux,
 - Proposer des jeux de groupe adaptés à leur âge,
 - Organiser des jeux collectifs, des grands jeux...,
 - Varier les jeux et les activités.
- **Favoriser la créativité et l'imaginaire**
 - Permettre à l'enfant d'utiliser et d'expérimenter différents matériaux, différentes techniques,
 - Le laisser s'exprimer, s'approprier ses créations,
 - Ne pas porter de jugement négatif sur ses productions,
 - Mettre à sa disposition du matériel.
- **Amener de nouvelles connaissances et faire vivre de nouvelles expériences**
 - Varier les activités,
 - Mettre en place des projets d'activités sur des thématiques variées,
 - Ouvrir à l'Art et à la Culture,
 - Permettre à l'enfant de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles, artistiques...

- **Favoriser l'autonomie et la prise de décision**

- Proposer plusieurs activités dans chaque groupe,
- Susciter les prises d'initiatives,
- Créer des moments de détente, de liberté en laissant le choix (quoi, avec qui...),
- Le laisser choisir ses activités, sa place à table...,
- Prendre en compte sa parole et y répondre,
- Le laisser faire seul en l'encadrant.

- **Valoriser les activités**

- Encourager et stimuler l'enfant,
- L'inciter à terminer son activité,
- Valoriser ses progrès,
- Afficher ou exposer ses réalisations,
- Inviter les parents au sein de l'accueil périscolaire (expositions, spectacles...)

e) Impulser un comportement éco- citoyen

- Fabriquer des poubelles de tri pour les salles,
- Recycler nos déchets (composteur, tri, matériel de récupération),
- Être attentifs à la consommation excessive d'énergie (porte fermée, lumière, chauffage, eau...),
- Privilégier la marche à pied,
- Respecter la nature.

5. Les projets d'animation

Les animateurs seront porteurs de projets d'animation individuels et de groupe sur un thème décidé avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Ils rédigeront des projets et fiches d'activités leur permettant une réflexion sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre. Elles serviront à la direction pour valider et accompagner chaque animateur sur ses réalisations.

Un projet d'animation sera mis en place sur chaque session (de vacances à vacances) et sur les différents temps d'accueil : périscolaire et extrascolaire. Il donnera lieu à une finalité commune à l'accueil. La direction organisera régulièrement un retour sur les activités.

Sur l'ensemble des temps d'accueil, les enfants pourront proposer et animer leurs propres animations, avec l'accompagnement d'un animateur afin de prendre une part active dans leur loisir.

a) Objectifs

- Apporter de nouvelles connaissances aux enfants,
- Mettre en œuvre les capacités de chacun sur un projet commun,
- Favoriser la curiosité des enfants,
- Valoriser les réalisations des enfants,
- Faire découvrir de nouvelles expériences,
- Répondre au besoin d'aborder des thématiques variées,
- Mettre en place des actions autour de la laïcité.

b) Calendrier prévisionnel des actions 2023-2024

Evènements	Périodes	Actions à prévoir	Intervenants	Secteur
Périscolaire – Session 1	Septembre – Novembre	Décoration de la Péris'cool A définir	Tous	Accueil Périscolaire Mercredi
Vacances de la Toussaint	Du 23 octobre au 3 novembre	Thème à définir avec l'équipe d'animation Rencontre intergénérationnelle Animation commune avec la MJC Chablais	Tous 1 adjointe chargée des affaires sociales 1 animateur MJC	Accueil extrascolaire CCAS MJC Chablais+ Accueil extrascolaire
Périscolaire – Session 2	Novembre- Décembre	Projet autour de la citoyenneté, de la solidarité et de l'humanité Projet avec la bibliothèque	Tous 1 animateur + 1 agent de la bibliothèque	Mercredi Bibliothèque
Fête de la Péris'cool Fin de session 2	Avant les vacances de Noël	Invitation des parents	Tous	Accueil périscolaire
Périscolaire – Session 3	Janvier - Février	Thème à définir avec l'équipe d'animation A définir	Tous	Accueil Périscolaire Mercredi
Vacances d'hiver	Du 19 février au 01 mars	Thème à définir avec l'équipe d'animation Rencontre intergénérationnelle Projet avec la bibliothèque	Tous 1 adjointe chargée des affaires sociales 1 animateur + 1 agent de la bibliothèque	Accueil extrascolaire CCAS Bibliothèque
Périscolaire – Session 4	Mars- Avril	Thème à définir avec l'équipe d'animation A définir	Tous	Accueil Périscolaire Mercredi
Vacances d'avril	Du 15 au 26 avril	Thème à définir avec l'équipe d'animation Rencontre intergénérationnelle	Tous 1 adjointe chargée des affaires sociales	Accueil extrascolaire CCAS
Périscolaire – Session 5	Avril - Juillet	Projet « la Périscool à vélo » Rencontre intergénérationnelle	Tous 1 adjointe chargée des affaires sociales	Mercredi CCAS
Fête de la Péris'cool Fin d'année	Juin	Restitution aux parents	Tous	Accueil Périscolaire
Vacances d'été	Du 8 au 26 juillet Du 19 au 30 août	Thème à définir avec l'équipe d'animation	Tous 1 adjointe chargée	Accueil extrascolaire CCAS

		Rencontre intergénérationnelle	des affaires sociales	
		Sortie commune avec la MJC Chablais et ALSH voisins	1 animateur MJC	MJC Chablais Accueil extrascolaire
		Veillée et une nuitée	2 animateurs	Animateurs élémentaires

Pause méridienne	Périodes	Actions à envisager	Objectifs	Intervenants
Année scolaire – Chaque période Le 2 ^e mardi	Septembre à Juillet	Conseils d'enfants	Développer la démocratie et accompagnement de projet d'enfants et boîte à idées	1 animateur différent par période
Année scolaire – Chaque période Le 3 ^e mardi	Septembre à Juillet	Projet d'enfants	Permettre aux enfants de réaliser et présenter leur projet/travaux	1 animateur différent par période
Année scolaire – Dès que nécessaires	Septembre à Juillet	Animations débats	Résoudre les problématiques rencontrées	1 animateur différent par période
Repas à thème	Septembre à Juillet	Animations thématiques tous les vendredis de l'année	Animer le temps de restauration	Tous
Année scolaire Chaque période	Septembre à Juillet	Décoration des réfectoires	Appropriation des lieux	2 animateurs
Animations quotidiennes	Septembre à Juillet	Programme d'animation sur le thème	Proposer des activités culturelles, artistiques et sportives	Tous
Semaine du goût	Octobre 2022	Animation, déguisements, décoration, plats typique	Découvrir des spécialités culinaires	Tous 1001 Repas
Repas de Noël	Décembre	Spectacle, animation	Animer le temps de restauration	Tous
Pique-nique de fin d'année	Juin	Animation festive (kermesse, spectacle...)	Animer le temps de restauration	Tous
Fête de la musique	Juin	Spectacle/Kermesse	Animer le temps de restauration	Tous

6. Le fonctionnement

a) Journées-types

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

Encadrement	Horaires	Actions
ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN		
2 animateurs	7h00	Ouverture de la Pérés'cool
	7h00-8h15	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné des enfants et des familles - Temps libre calme et activités encadrées
	8h15 8h20	<ul style="list-style-type: none"> - Départ pour l'école - Transfert des enfants de l'élémentaire dans la cour - Transfert des enfants de la maternelle dans les classes
RESTAURANT SCOLAIRE (RS)		
Enfants en Maternelle		
2 Animateurs et 1 ATSEM	11h30 11h35	Récupération des listes et effectifs RS au centre périscolaire Départ pour l'école maternelle
PS-MS-GS	11h40 – 11h45	<ul style="list-style-type: none"> - Appel et pointage des présences des enfants dans les classes - Départ en groupe pour le réfectoire
PS-MS-GS	11h50 – 11h55 11h55 – 12h35 12h35 12h35 – 12h45	<ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes et lavage des mains - Repas au 1^{er} service - Regroupement en bout de table des couverts - Passage aux toilettes, lavage des mains et des dents
PS-MS-GS	12h55 – 13h20 13h25 13h30-13h35 13h35	<ul style="list-style-type: none"> - Temps libre récréatif à l'intérieur ou l'extérieur de la Pérés'cool - Retour à l'école maternelle - Temps calme + passage aux toilettes - Transfert des enfants dans les classes ou le dortoir
RESTAURANT SCOLAIRE (RS)		
Enfants en élémentaire		
3 Animateurs	11h30 11h35	Récupération des listes RS à la Pérés'cool Départ pour l'école élémentaire
CP-CE1-CE2 CM1-CM2	11h45 – 11h50	<ul style="list-style-type: none"> - Appel et pointage des présences des enfants dans les classes
CP-CE1-CE2 CM1-CM2	11h50-13h35	<ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes et lavage des mains - Départ en classe pour le réfectoire - Repas du 2^e service - Regroupement en bout de table des couverts - Passage aux toilettes, lavage des mains et des dents - Retour en groupe à l'école élémentaire - Temps libre récréatif - Transfert des enfants aux instituteurs dans la cour de récréation

Encadrement	Horaires	Actions
ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR		
2 Animateurs	16h15	Préparation du goûter et récupération des listes
PS-MS-GS	16h30 16h35	- Pointage des présences et récupération des enfants dans les classes - Départ pour la Pèris'cool
CP-CE1-CE2 CM1-CM2	16h30 16h35	- Pointage des présences et prise en charge des enfants dans les classes - Regroupement sous le préau et comptage des enfants - Départ pour la Pèris'cool
PS-MS-GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	16H40 16H45 – 17H10 17H10 – 17H30 17h30 – 18h30 18h30	- Passage aux toilettes et lavage des mains - Goûter, nettoyage des tables et passage aux toilettes - Activités dirigées et temps libre non-dirigé - Départ échelonné des enfants - Rangement de la structure

	Horaires	Actions	
ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI			
3 Animateurs	8h00	Ouverture de la Pèris'cool	
PS-MS-GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	8h00-9h30	- Accueil échelonné des enfants et des familles - Temps libre calme	
	9h30-10h00	- Regroupement et sensibilisation	
	10h00-11h15	- Activités programmées par groupe d'âge	
	11h15-11h30	- Bilan de la matinée	
	11h30-12h00	- Temps libre intérieur ou extérieur	
	12h00-12h05	- Passage aux toilettes et lavage des mains	
	12h05- 13h00	- Repas et débarrassage des tables	
PS-MS	13h00-13h05	- Passage aux toilettes, lavage des mains et des dents	
	13h30 13h35 13h45 – 15h45 15h45-15h50 15h45 – 16h00	- Départ à l'école maternelle - Passage au toilettes - Sieste - Passage aux toilettes - Retour à la Pèris'cool	
	GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	13h05-14h00	- Temps calme encadré
	GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	14h00-15h00	- Activités programmées
	CP-CE1-CE2 CM1-CM2	15h00- 16h00	- Grand jeu programmé
PS-MS-GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	16h00 – 16h05 16h05 – 16h30 16h30 – 16h45 16h45 -18h30	- Passage aux toilettes, lavage des mains - Goûter - Bilan de l'après midi - Activités libres et calmes et depart échelonné des enfants	
Animateurs	18h30	- Rangement et fermeture de la Pèris'cool	

	Horaires	Actions
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE		
4 Animateurs	8h00	Ouverture de la Péris'cool
PS-MS-GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	8h00-9h30	- Accueil échelonné des enfants et des familles - Temps libre calme
	9h30-10h00	- Regroupement et sensibilisation
	10h00-11h15	- Activités programmées par groupe d'âge
	11h15-11h30	- Bilan de la matinée
	11h30-12h00	- Temps libre intérieur ou extérieur
	12h00-12h05	- Passage aux toilettes et lavage des mains
	12h05- 13h00	- Repas et débarrassage des tables
	13h00-13h05	- Passage aux toilettes, lavage des mains et des dents
PS-MS	13h05-13h30	- Temps calme
	13h30	- Départ à l'école maternelle
	13h40	- Passage aux toilettes
	13h50 – 15h45	- Sieste
	15h45-15h50	- Passage aux toilettes
	15h50 – 16h00	- Retour à la Péris'cool
GS	13h05-14h00	- Temps calme encadré
	14h00-15h00	- Activités programmées
	15h00	- Départ à l'école maternelle
	15h00-16h00	- Grand jeu programmé
CP-CE1-CE2 CM1-CM2	13h05-14h00	- Temps calme encadré
CP-CE1-CE2 CM1-CM2	14h00-16h00	- Grand jeu programmé
PS-MS-GS CP-CE1-CE2 CM1-CM2	16h00 – 16h05	- Passage aux toilettes, lavage des mains
	16h05 – 16h30	- Goûter
	16h30 – 16h45	- Bilan de l'après midi
	17h00 -18h30	- Activités libres et calmes et départ échelonné des enfants
Animateurs	18h30	- Rangement et fermeture du Péris'cool

b) Partenariat avec les familles

Il s'agit d'impliquer les familles en les faisant participer à la vie du centre.

En développant la communication :

- Espace d'informations (planning, sorties, exposition...),
- Présence de l'équipe d'animation aux heures d'accueil,
- Envois réguliers de mails (programmes, sorties, inscriptions, informations...),
- Affichage à la mairie,
- Panneau lumineux de la commune,
- Articles dans la revue communale « L'écho de la Colline ».

En les impliquant dans la vie du centre :

- Les solliciter pour du matériel, de la documentation, la préparation de costumes...,
- Développer des moments festifs (goûter à thème, spectacle, veillées...),
- Proposer des enquêtes de satisfaction,
- Les inviter à partager des ateliers et jeux avec leurs enfants et l'équipe.

c) Les méthodes pédagogiques

Le choix des méthodes pédagogiques est primordial dans la conduite d'une activité. Elles permettent de transmettre des connaissances et s'adaptent en fonction des attentes et besoins de son public.

Méthodes pédagogiques	Apports	Pour quoi faire ?
Méthode expositive	Transmission d'informations	Explication des règles
Méthode démonstrative	Montrer pour faire faire Transmission de savoir faire	Initiation à un sport ou à une activité
Méthode active	Liberté d'action – Autonomie	Repas, Grand jeu en autonomie
Méthode interrogative	Réflexion des enfants – Echange – Participation du public	Brainstorming, débat

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être enrichie.

L'équipe d'animation privilégiera les sanctions aux punitions. Pourquoi ?

Parce qu'une sanction est éducative et amène par la suite à une réparation de la faute commise, ce qui permettra de responsabiliser l'enfant devant son comportement. L'animateur évitera de sanctionner l'enfant devant le reste du groupe et devra aussi éviter les sanctions collectives car bien souvent, des enfants n'ayant rien fait se retrouvent sanctionnés.

Garder à l'esprit qu'une sanction doit être **S.M.A.R.T.**, c'est-à-dire Sanction, Modérée, Adaptée, Réparatrice et Temporelle.

d) Evaluation

Chaque animateur fait partie d'une équipe au sein de laquelle il doit communiquer, dialoguer. S'entraider et se soutenir permettra à chacun de partager une attitude pédagogique cohérente. Les critères d'évaluation du projet pédagogique porteront sur les aspects qualitatifs et quantitatifs :

Critères qualitatifs	Indicateurs	Outils
Satisfaction du public	60% des enfants (6-12 ans) apprécient les activités proposées durant les vacances	Questionnaire distribué en fin d'année scolaire
Satisfaction des parents quant au fonctionnement	60% des parents sont satisfaits des horaires de fonctionnement des accueils périscolaires	Enquête de fonctionnement distribuée en fin d'année scolaire
Satisfaction du public	70% des enfants (6-12 ans) aiment venir au restaurant scolaire	Questionnaire distribué en fin d'année scolaire
Qualité de l'accueil / Relationnel	75% des parents estiment que l'accueil des animateurs est satisfaisant	Enquête de satisfaction distribuée en fin d'année scolaire

Critères quantitatifs	Indicateurs	Outils
Augmentation des inscriptions	Au moins 10% d'inscription en plus entre la 1 ^{ère} et la dernière session à l'accueil du soir	Nombre d'inscription
Fréquentation de l'accueil extrascolaire	Au moins 18 enfants inscrits (3-12 ans) en moyenne par jour à chaque période de vacance	Nombre d'inscription
Fréquentation du restaurant scolaire	Au moins 10% en plus entre la 1 ^{ère} et la dernière session à la pause méridienne	Nombre d'inscription

- Réunions

- Tous les lundis en période scolaire, un temps de préparation des activités périscolaires (restaurant scolaire, vacances) est organisé,
- Tous les mardis en période scolaire, une réunion d'échange et de préparation des animations de l'accueil du soir est programmée,
- Une réunion de bilan est mise en place après chaque période de vacances. Il est prévu une réunion bilan et ajustement à mi- séjour,
- Des formations internes seront proposées à l'équipe. Elles aborderont des sujets choisis par l'équipe de direction dans le but d'ouvrir à la réflexion et d'acquérir de nouvelles connaissances du métier d'animateur. Des moments de jeux et de présentation d'activités pourront également être mis en place afin de favoriser la cohésion de groupe,
- Chaque animateur bénéficie de formations organisées par le CNFPT, qu'il choisira avec sa hiérarchie lors de son entretien individuel.

- Avec les enfants

- Création et adaptation des règles de vie en collectivité,
- Bilans à différents moments de la journée mis en place de manière ludique pour que l'enfant puisse s'exprimer sur son vécu et donner son avis. Ce bilan donnera lieu à un compte-rendu écrit,
- Préparation et organisation de projets par et pour les enfants durant les vacances, les mercredis et la pause méridienne,
- Réalisation des menus du goûter par période,
- Choix des thématiques abordées et leurs activités.

- Avec les animateurs :

- Un point régulier est effectué avec le responsable des services enfance et scolaire et les animateurs, de façon individuelle,
- Des évaluations d'activités sont prévues deux à trois fois par an pour chaque animateur, par le responsable afin de suivre et accompagner chaque agent,
- L'entretien individuel est programmé en décembre. Il permet de faire le point sur l'année écoulée et de fixer à chacun des objectifs individuels pour l'année à venir. L'animateur peut également à cette occasion faire des demandes de formation spécifiques,
- Le responsable reçoit chaque agent entre mai et juin pour faire un point général et vérifier l'avancée des objectifs en cours.

7. Les rôles de chacun

a) Le responsable du service enfance

- Le responsable est garant du bon fonctionnement des accueils sur tous les temps,
- Responsable du travail effectué, il veille également à la sécurité des animations et des déplacements. Il identifie les besoins en formation et organise des actions spécifiques à destination des animateurs. En s'assurant de la cohérence du projet pédagogique, il vérifie la programmation des groupes et procède à l'organisation des activités. Il analyse l'offre de loisirs par rapport à la demande des enfants et des familles, afin d'augmenter et stabiliser le taux de remplissage des accueils périscolaires,
- Il est l'unique interlocuteur de l'équipe d'animation pour toute question administrative,
- Le responsable constitue le relais entre les accueils péri-extrascolaires et la mairie, à qui il rend régulièrement des comptes au niveau quantitatif et qualitatif,
- Il met en place et est garant des protocoles sanitaires.

b) Les animateurs

Comme l'indique le projet éducatif local, l'animateur assume les fonctions suivantes :

- Accueillir les enfants et leurs parents : communication sur le déroulement de la journée, les activités, les éventuels accidents, la programmation, répondre aux questions des parents...,
- Contrôler et appliquer les règles de sécurité dans les activités,
- Maîtriser les techniques pédagogiques d'animation,
- Planifier, organiser et mettre en œuvre des animations adaptées aux enfants,
- Garantir du bon déroulement des temps de la vie quotidienne dans toutes les activités de l'enfant,
- Se disponibiliser, chaque animateur doit être à l'écoute des demandes des enfants, en restant attentif aux besoins de chacun,
- Assurer la sécurité matérielle et affective de l'enfant,
- Veiller à l'hygiène des enfants, en assurant une veille permanente de leur état de propreté,
- Respecter les protocoles et procédures mises en place et les faire respecter aux enfants,
- Organiser et gérer les temps libres et les temps d'activités,
- Avoir une vision globale du groupe d'enfants dont il a la charge,
- Penser d'abord aux enfants avant son intérêt personnel,
- Préparer les activités prévues au programme,
- Avoir des intentions éducatives pour les activités qu'il propose à son public d'enfants. Avant de proposer une activité, l'animateur doit réfléchir à ce que l'enfant pourrait en retirer (apprentissage, motivation, découverte...). Il adapte donc le contenu et la durée de l'activité à la tranche d'âge de l'enfant. Chaque animateur assure la bonne préparation matérielle pour son activité.

L'animateur doit :

- Connaître la législation et notamment celle relative aux activités qu'il envisage de mettre en place et d'encadrer,
- Planifier, organiser et mettre en œuvre des animations adaptées aux enfants en fonction de leur âge et où l'enfant peut pleinement s'impliquer,
Il est source de propositions et participe aux différentes tâches collectives,
- Être capable de mener à bien un projet d'animation, d'activité et d'expliquer ses objectifs. Ses activités doivent être préparées, mises en place correctement et le matériel rangé à la fin de la séance,

- Maîtriser les différentes techniques pédagogiques d'animation : dans les activités et les jeux, les temps de regroupement, les temps du repas...
- Prendre conscience de sa place et ne pas en abuser. L'animateur est un modèle, un référent et de par son statut, son comportement et son langage doivent être irréprochables. Il doit se soucier de l'image et des messages qu'il véhicule car les enfants vont s'identifier à lui : il doit notamment respecter les règles de vie en collectivité (hygiène, téléphone portable, horaires...) Dans la relation animateur/enfant, l'animateur est l'adulte responsable : il n'est pas rancunier vis-à-vis des enfants, il revient toujours vers eux,
- Rappeler aux enfants les règles de politesse, les encourager à utiliser les petits mots d'usage (qui ne sont pas des mots « magiques ») et qui facilitent la vie en collectivité (« bonjour », « s'il te plaît », « merci », « pardon » ...),
- Faire respecter les règles de vie et les règles des jeux. Selon l'âge des enfants, l'animateur doit adapter son langage à la compréhension de ceux-ci en répétant sans s'agacer plusieurs fois avec des mots différents ou plus simples, les consignes, l'organisation du groupe, les règles de sécurité dans les déplacements...
- Tout débordement ou comportement excessif d'un enfant doit être signalé au responsable des accueils périscolaires. En concertation avec le reste de l'équipe, la responsable prendra les dispositions indiquées dans le règlement intérieur,
- Sa tenue vestimentaire doit être adaptée aux différentes activités, déplacements... Les sacs et effets personnels sont laissés dans la salle « animateur »,
- Jouer avec (faire avec), donner à jouer (donner à faire), faire jouer (faire faire) et laisser jouer (laisser faire). Ne pas faire à la place de l'enfant,
- S'adapter à tout changement et adapter les activités qu'il propose. La météo changeante, les effectifs variables, le manque de matériel, les changements de programme, les changements d'équipe, les envies des enfants... sont autant de facteurs auxquels l'animateur doit s'adapter. En ayant des idées d'animation de réserve, chacun doit être en capacité permanente de proposer une activité non prévue.

Les activités seront établies dans le respect des règles pédagogiques suivantes :

- AUTORITE : mettre en place des règles, fixer des limites,
- SECURITE : espace, aucun obstacle, action, règlementation,
- ADAPTABILITE : des activités, du vocabulaire à l'âge des enfants,
- RYTHME DE VIE : courbe d'intensité, différents temps dans une journée,
- LUDIQUE : les enfants doivent toujours trouver du plaisir à faire,
- PROGRESSION : les activités découlent de leur projet d'activité qui s'inscrit dans le projet pédagogique du centre, lequel découle du projet éducatif local,
- VARIATION : l'animation doit être riche en activité,
- HYGIENE : être rigoureux sur la toilette des mains et attentif lors des activités salissantes,
- DISPONIBLE : être à l'écoute des enfants et en constante observation,
- RESPONSABILITE : les enfants sont mis face à leur comportement.

8. Le protocole sanitaire – Crise COVID 19

Ce projet pédagogique peut être modifié sans préavis et s'adapte à l'évolution de la crise sanitaire de la COVID-19. Les horaires et l'organisation de la structure varie en fonction des protocoles sanitaires dictés par la DSJES. Un protocole strict est mis en place par le responsable du service enfance et porté à la connaissance de

l'équipe pédagogique afin de garantir au maximum la sécurité du public mais aussi du personnel encadrant, tel le respect des gestes barrières (masques, lavages des mains, non brassage des groupes, distanciation physique...) l'aération et désinfection des locaux et du matériel.

Date et signature du Responsable du service Enfance :

Date, nom et signature des animateurs péri-extrascolaires :

MEMENTO SUR LA SECURITE

... Toujours avoir en tête le COQ...

Combien sont-ils ?
Où sont-ils ?
Que font-ils ?

... Respecter les normes d'encadrement...

Aux accueils périscolaires, dans le cadre du P.E.D.T. :

1 adulte pour 14 enfants d'âge maternel
1 adulte pour 18 enfants d'âge élémentaire

Aux accueils extrascolaires :

1 adulte pour 8 enfants d'âge maternel
1 adulte pour 12 enfants d'âge élémentaire

... Avoir toujours une liste nominative des enfants :

A l'arrivée des enfants, les inscrire lisiblement sur la feuille de présence du groupe
Tenir cette liste à jour et la modifier en fonction des départs et des arrivées (ex : pointer les enfants qui partent...)

... Compter, recompter encore et encore....

Le nombre d'enfants présents et le nombre d'enfants inscrits sur la feuille de présence doivent correspondre
Faire régulièrement un appel nominatif
Compter les enfants avant et après chaque déplacement (toilette, sortie, jardin...)

... Avoir connaissance des enfants...

Savoir où sont les fiches sanitaires des enfants
Être extrêmement vigilant aux régimes alimentaires et aux éventuelles allergies (PAI)

... Ne pas mettre les enfants en danger...

Le matériel utilisé doit être adapté à l'âge des enfants et en bon état
Ne jamais laisser à leur portée cutters, ciseaux pointus...

... Faire de la surveillance active...

Attention au chahut près des lavabos
Lors des moments de temps libre, vous devez avoir un œil sur chaque coin de la pièce ou de la cour

... Être vigilant lors des déplacements...

Toujours prendre avec soi une trousse à pharmacie (vérifier qu'elle soit complète) et la liste de présence des enfants

Prendre un téléphone portable et les numéros d'urgence

Sorties à pied : Toujours 2 animateurs au minimum, un devant et un derrière et porter un gilet jaune

Les enfants sont rangés par 2 et marchent sur le trottoir

2 animateurs se mettent au milieu de la route pour sécuriser la traversée sur un passage piéton

Sorties en car : 1 animateur monte en premier et installe les enfants

1 animateur compte les enfants quand ils montent

1 animateur monte en dernier et recompte les enfants à l'entrée du bus

Pas d'enfants seuls devant les portes de secours

Les enfants restent assis

Si le car possède des ceintures de sécurité, enfants et adultes doivent être attachés

Les animateurs se répartissent dans le car

Les enfants montent et descendent côté trottoir

...Être toujours présent auprès des enfants....

Les enfants ne restent jamais seuls

Lors des baignades, les animateurs sont dans l'eau avec les enfants

Lors des moments de jeux libres, les animateurs doivent se disperser dans la cour

Les animateurs mangent à table avec les enfants

... Être vigilant par rapport à la santé et à l'hygiène...

Après leur passage aux toilettes, veiller à ce que les enfants se lavent les mains et tirent les chasses d'eau

A table, inciter les enfants à goûter à tout et veiller à ce qu'ils mangent équilibré

Ne pas administrer de médicaments aux enfants sans ordonnance (toujours en informer la direction)

PASSEPORT ANIMATEUR

ETRE TOUJOURS A L'HEURE

Les animateurs sont présents à l'heure indiquée sur leur planning. Aucun retard ne sera toléré.

GARDER LE SOURIRE

En toutes occasions, en toutes circonstances, il est le symbole de la bonne humeur qui règne. Dire bonjour est le premier « geste souriant » du matin...

ETEINDRE SON PORTABLE

Les téléphones portables doivent rester éteints dans les sacs. A utiliser uniquement pendant la pause et lors des sorties en cas d'urgence.

PREVENIR PAR TELEPHONE PUIS PAR COURRIER

Les animateurs s'engagent à respecter leur planning de travail. Toute éventuelle absence devra faire l'objet d'une demande écrite et devra être justifiée.

FUMER A L'EXTERIEUR et AUTOUR DU CENTRE

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux, de fumer en présence d'enfants et devant le centre périscolaire à la vue des enfants.

ATTENTION AU TEMPS DE PAUSE

Respecter les temps de pause en informant la direction (par roulement, et à condition de ne pas mettre en danger la sécurité des enfants, ni perturber les activités.) Pendant sa pause, l'animateur reste présent à proximité de la structure.

PREMIERS SECOURS

Les bons reflexes



Recommandation en cas d'urgence

- Ne pas paniquer et **rassurer l'enfant**
- Alerter les secours : faire le **15** ou le **112**
- **Protéger le blessé**, le couvrir et éloigner les autres enfants
- **Ne jamais déplacer le blessé, ni lui donner à boire**
- S'il peut bouger tout seul, l'asseoir ou l'allonger

La marche à suivre en cas de soins

- Se laver les mains
- Toujours mettre des gants
- Noter les soins dans le registre d'infirmierie en étant le plus précis possible
- Toujours prévenir la direction

Vérifier les trousse à pharmacie, qui doivent contenir :

- Un antiseptique
- Des compresses stériles
- Des pansements
- Des gants
- Un spray ou poche de froid
- Du sparadrap
- Une pince à écharde
- Un thermomètre frontal
- Les numéros d'urgence

Que faire en cas de ... ?

PLAIE SIMPLE

Désinfecter la plaie avec une solution antiseptique en nettoyant du centre vers la périphérie

Laisser sécher à l'air à chaque fois que cela est possible ou appliquer une compresse avec un sparadrap ou un pansement adhésif

SAIGNEMENT DE NEZ

Asseoir l'enfant la tête penchée en avant

Avec le pouce, appuyer à la racine du nez

Maintenir 3mn en respirant par la bouche

Surveiller et contrôler le saignement (s'il persiste 10mn, appeler le 15)

CONTUSION, BLEU, BOSSE

Appliquer sur la zone douloureuse un coussin réfrigérant (ou des glaçons dans un sac plastique) enveloppé dans un linge propre sans contact direct avec la peau

Si la douleur est très importante et/ou tout mouvement impossible, appeler le 15 ou le 112

SUSPICION D'ENTORSE OU DE FRACTURE

Appliquer sur la zone douloureuse un coussin réfrigérant (ou des glaçons dans un sac plastique) enveloppé dans un linge propre sans contact direct avec la peau

Si la douleur est très importante et/ou tout mouvement impossible ou si l'enfant est choqué, blanc, a des sueurs, des nausées...**ne pas le déplacer** et appeler le 15 ou le 112

PERTE D'UNE DENT DEFINITIVE

Ramasser la dent

La mettre dans du sérum physiologique, dans une compresse humide ou du lait

Appeler les parents

L'enfant doit aller le plus rapidement chez le dentiste

CHUTE SUR LA TETE OU SUR LE DOS

Si l'enfant ne se relève pas, ne pas le bouger, appeler le 15, le couvrir et le surveiller

Dans les autres cas, surveiller l'enfant en restant attentif à toute réaction inhabituelle immédiate ou retardée. En parler aux parents pour une surveillance ensuite

BRÛLURE

Maintenir la partie brûlée sous l'eau courante (froide mais pas glacée) pendant 10 mn

ETOUFFEMENT AVEC UN ALIMENT OU UN OBJET

Si l'enfant respire, tousse, parle, le laisser seul se libérer de ce qui le gêne

Si l'enfant ne respire pas, ne tousse pas, ne parle pas : il faut réaliser la manœuvre HEIMLICH : et demander à un collègue de contacter le 15

1. Se placer derrière l'enfant (debout ou assis) puis placer ses bras sous les siens
2. Placer le poing fermé et horizontal sur l'estomac entre le nombril et la cage thoracique
3. Placer l'autre main sur le poing au niveau de l'estomac
4. Plaquer l'enfant contre soi et exercer une pression violente de son poing et de sa main en arrière et en haut en tirant vers soi

Ne jamais suspendre par les pieds, ni mettre les doigts dans la bouche